À nos lecteurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1922)**

Heft 20

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BULLETIN MENSUEL N° 20 — JANVIER 1922

Chambre de Commerce Suisse en France

SIÈGE SOCIAL : 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8e)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : COMMERSUIS-PARIS
TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 54-94

Heures de réception et d'ouverture de la Salle de Lecture :
De 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures

SECTION DE LYON : 6, Quai des Brotteaux. — Tél. VAUDREY 6.70
SECTION DU SUD-EST : MARSEILLE, 115, Rue de l'Évêché. — Tél. 15-25

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. ALPHONSE DUNANT, Ministre de Suisse en France

COMITÉ DE DIRECTION

M. F. DOBLER, *Président ;* M. A. DUPLAN, *Vice-Président.*
MM. G. BRANDT, FÉLIX DU PASQUIER et F.-E. HIRT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. F. DOBLER, *Président ;* M. A. DUPLAN, *Vice-Président.*
MM. G. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, C. DELAPRAZ, FÉLIX DU PASQUIER, CH. GAY, F.-A. GRAF, H. GUNTHERT, H. HEER, F.-E. HIRT, A. JAM, HENRY LOHRER, A.-J. MARET, E. MONVERT, A. REYMOND, A. STIRLIN et WOLFER-SULZER.

Trésorier : M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD, 15, Rue Richer.
Secrétaire-Général : M. JACQUES DE PURY.

SOMMAIRE :

A NOS LECTEURS. — ÉTAT DES MEMBRES. — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. — SECTION DU SUD-EST. — FOIRE DE LYON. — RAPPORT SUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA SUISSE EN 1920. — LES CRÉDITS INTERNATIONAUX. — DROIT DE TIMBRE SUR LES COUPONS EN SUISSE. — TAXE MILITAIRE DES SUISSES A L'ÉTRANGER. — LA LOI DE FINANCES FRANÇAISE POUR 1922. — A PROPOS DE L'ÉMIGRATION DES INDUSTRIES SUISSES. — PREMIER SALON DE LA MACHINE AGRICOLE A PARIS. — IMPORTATION, EXPORTATION, DOUANES : LES DROITS DE DOUANE FRANÇAIS. — EXPORTATION DE FRANCE DES OBJETS D'ART ANCIEN. — RÉSUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS. — OFFRES ET DEMANDES DE REPRÉSENTATION. — ADRESSES UTILES A PARIS.

A NOS LECTEURS

Au moment où la Chambre de Commerce Suisse en France entre dans la quatrième année de son activité, le Comité de Direction tient à adresser ses plus vifs remerciements à tous ceux qui l'ont encouragée et soutenue jusqu'à maintenant ; il sait pouvoir compter sur leur appui moral et matériel et les assure que la Chambre cherchera toujours davantage à mériter leur intérêt et leur confiance.

Il les invite, d'autre part, à l'aider dans son travail de propagande en lui amenant de nouveaux membres.

Sans doute, les difficultés que traversent actuellement les hommes d'affaires de tous les

SCHWEIZ. LANDESBIBLIOTHEK BERN

pays et particulièrement nos compatriotes suisses qui voient se prolonger et s'aggraver une crise sans pareille, semblent bien faites pour décourager les meilleures volontés.

Et, cependant sans prétendre diriger le cours des événements, nous croyons pouvoir affirmer que dans une période comme celle-ci, notre Chambre de Commerce est en mesure de rendre à ses membres de précieux services et qu'il est dans l'intérêt de tous nos compatriotes, commerçants et industriels, d'y adhérer.

La Chambre de Commerce Suisse en France, en effet, aussi bien à son siège central que dans ses sections de Lyon et du Sud-Est, se met à la disposition entière de ses membres pour les renseigner, les documenter, les conseiller, les aider de toutes façons dans le vaste domaine des questions économiques.

Nous rappelons à cet effet quels sont ses moyens d'action et de travail :

Son *service de documentation ;* sa *bibliothèque ;* son *Bulletin mensuel*; son organisation en *divisions professionnelles* qui lui permet d'avoir, dans tous les domaines, les avis et les conseils d'hommes compétents ;

Son *service de représentation* pour la France et la Suisse;

Sa *participation à la Foire de Lyon* où elle expose dans ses stands, non seulement les catalogues et prospectus de ses membres, mais encore leurs échantillons ;

Ses *locaux spacieux et bien situés* où tous les membres de la Chambre sont invités à se considérer comme chez eux et où ils peuvent consulter la bibliothèque et les archives, faire leur correspondance, téléphoner, prendre des rendez-vous d'affaires, etc. ;

Les *Conférences* qu'elle organise sur les sujets les plus divers ;

Son *banquet annuel* où les membres de la Chambre ont l'occasion non seulement de faire connaissance entre eux, mais aussi de rencontrer des personnalités éminentes françaises et étrangères ;

Les *relations* suivies qu'elle entretient aussi bien en France qu'en Suisse, *avec de nombreuses administrations*, de même qu'avec les *Chambres de Commerce* et autres groupements professionnels, etc., etc.

Plus la Chambre de Commerce Suisse sera nombreuse et se sentira soutenue moralement et matériellement, plus elle sera à même de remplir la grande tâche qu'elle s'est assignée et de contribuer à la prospérité commune.

C'est pourquoi faisant appel aux sentiments de patriotisme et de solidarité confédérale de nos compatriotes, tant en Suisse qu'en France, et certains d'agir dans leur intérêt bien entendu, nous les invitons chaleureusement à venir grossir nos rangs.

Nous nous empresserons d'envoyer à toutes les personnes qui nous en feront la demande nos statuts, ainsi que les formulaires nécessaires pour l'adhésion.

ETAT DES MEMBRES

Le Comité de Direction a procédé à l'admission des *membres effectifs* suivants :

M. Alfred HOFFMANN-TROBECK, assureur-conseil, 31, rue d'Amsterdam, Paris;

M. Philippe BRUDER, ingénieur civil, 37, rue de Chartres, Neuilly-sur-Seine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le Conseil d'administration a fixé au *mardi 21 mars, à 17 heures,* la date de l'Assemblée générale ordinaire de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Cette assemblée sera suivie d'un banquet qui aura lieu à l'Hôtel Continental et auquel M. le Ministre DUNANT, Président d'honneur de la Chambre, a bien voulu accepter de prendre part.

Nous espérons également pouvoir compter sur la présence de diverses personnalités éminentes suisses et françaises.

Des renseignements plus détaillés seront donnés ultérieurement sur cette réunion, à laquelle nous espérons voir les membres de la Chambre assister en grand nombre. Ils voudront bien nous réserver, dès maintenant, la date du 21 mars.

SECTION DU SUD-EST

M. J.-C. BUHLER, Consul de Suisse à Béziers (Hérault), a bien voulu accepter de faire partie du Comité de la Section du Sud-Est où il représentera la branche vinicole.